

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**FINANCEMENT A TITRE EXCEPTIONNEL
D'UNE OPERATION D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE
DANS LE CADRE DU PROJET DE RESTAURATION
DE L'EGLISE PIEVANNE DE SAN PETRU
COMMUNE DE BARBAGHJU**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur une demande de subvention relative à une opération d'archéologie préventive dans le cadre du projet de restauration de l'église pievane de San Petru, commune de BARBAGHJU (guide des aides patrimoine - chapitre 5.1 recherches archéologiques autorisées par l'État).

Une demande de subvention de 20 806,56 euros est présentée par la commune de BARBAGHJU, pour le financement d'une opération archéologique préventive prescrite par l'Etat (arrêté n° 2018/083/SRA du 24 septembre 2018) préalable à la restauration de l'église de San Petru, au lieu-dit Torra.

L'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération est estimée à 26 008,20 € euros hors taxe.

L'instruction des services de la Collectivité de Corse fait ressortir que le guide des aides patrimoine fixe le taux en matière d'opération préventive à 10 % du montant globale de l'opération (pour un montant maximum plafonné à 100 000 €).

Toutefois, ce même guide des aides autorise un soutien à titre exceptionnel pour un maître d'ouvrage public, pour la réalisation de fouilles préventives, si celles-ci s'avèrent nécessaires à l'exploitation et à la mise en valeur d'un site patrimonial. Dans ce cas, le maître d'ouvrage devra obligatoirement solliciter au préalable une aide financière du fonds national pour la recherche archéologique (FNAP).

La commune de BARBAGHJU n'a pu prétendre à l'octroi d'une aide du fonds national pour l'archéologie préventive car l'opération n'entre pas dans les critères d'éligibilité, à savoir : certaines catégories de construction telles que la construction de logements par des particuliers construisant pour eux-mêmes ; la construction de locaux d'habitation et d'hébergement dans le cadre d'une politique sociale.

Néanmoins, considérant le caractère important de cette opération en milieu rural insulaire et d'un potentiel archéologique certain, il semblerait opportun d'aider cette commune qui s'engage à valoriser les résultats notamment, en éditant une plaquette pour la mise en visite de l'église et à communiquer lors des journées nationales de l'archéologie.

L'église San Petru est un édifice de style roman pisan édifié entre le XI^{ème} et le XII^{ème} siècle à l'appareillage monochrome très soigné alternant des lignes fines et larges de blocs maçonnés. A l'intérieur un arc triomphal composé de 26 claveaux, sépare l'unique abside de la nef (8,80 m x 4,60 m) aujourd'hui à ciel ouvert.

L'archéologie du bâti a montré deux phases de constructions dont la partie la plus

ancienne est côté Est (abside) où les restes de fresques encore présents seront analysés. Toujours dans l'abside, le diagnostic archéologique mené dans le sol a livré une double inhumation.

La connaissance du monument lui-même est aussi un des enjeux, pour ses fonctions religieuses d'une part, mais aussi pour ses affectations civiles ultérieures jusqu'à son abandon.

Considérant la perspective d'élargissement du champ des connaissances archéologiques sur les populations rurales post médiévales, le soutien de cette opération dont la stratégie est exemplaire - étude, conservation, valorisation -, semble nécessaire pour le maintien, la connaissance et la diffusion du patrimoine archéologique en milieu rural.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

CdC : 20 806,56 €, soit 80 %

Commune : 5 201,64 €, soit 20 %

Montant de la dépense éligible : 26 008,20 € HT

Montant sollicité : 20 806,56 €, soit un taux d'intervention de 80 %

Considérant la demande et l'ensemble des préalables exposés, il vous est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 20 806,56 euros dans le cadre de cette opération.

Les crédits d'un montant total de 20 806,56 € seront imputés sur le fonds « patrimoine », programme Patrimoine Restauration - N4411C.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Proposition d'individualisation

SECTEUR : Patrimoine – Archéologie

ORIGINE : BP 2019

PROGRAMME : Patrimoine restauration - Investissement – N4411C / I

CHAPITRE : 903

FONCTION : 312

COMPTE : 20414

MONTANT DISPONIBLE : 2 845 429,79€

LES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES AUTORISEES PAR L'ETAT (Chapitre 5.1
recherches archéologiques autorisées par l'État du guide des aides du patrimoine)

• **Commune de BARBAGHJU**

Financement à titre exceptionnel d'une opération d'archéologie préventive du projet
de restauration de l'église pievane de San Petru20 806,56 €
Taux d'intervention : 80 %

MONTANT AFFECTE :20 806,56 €

DISPONIBLE A NOUVEAU :2 824 623,23€